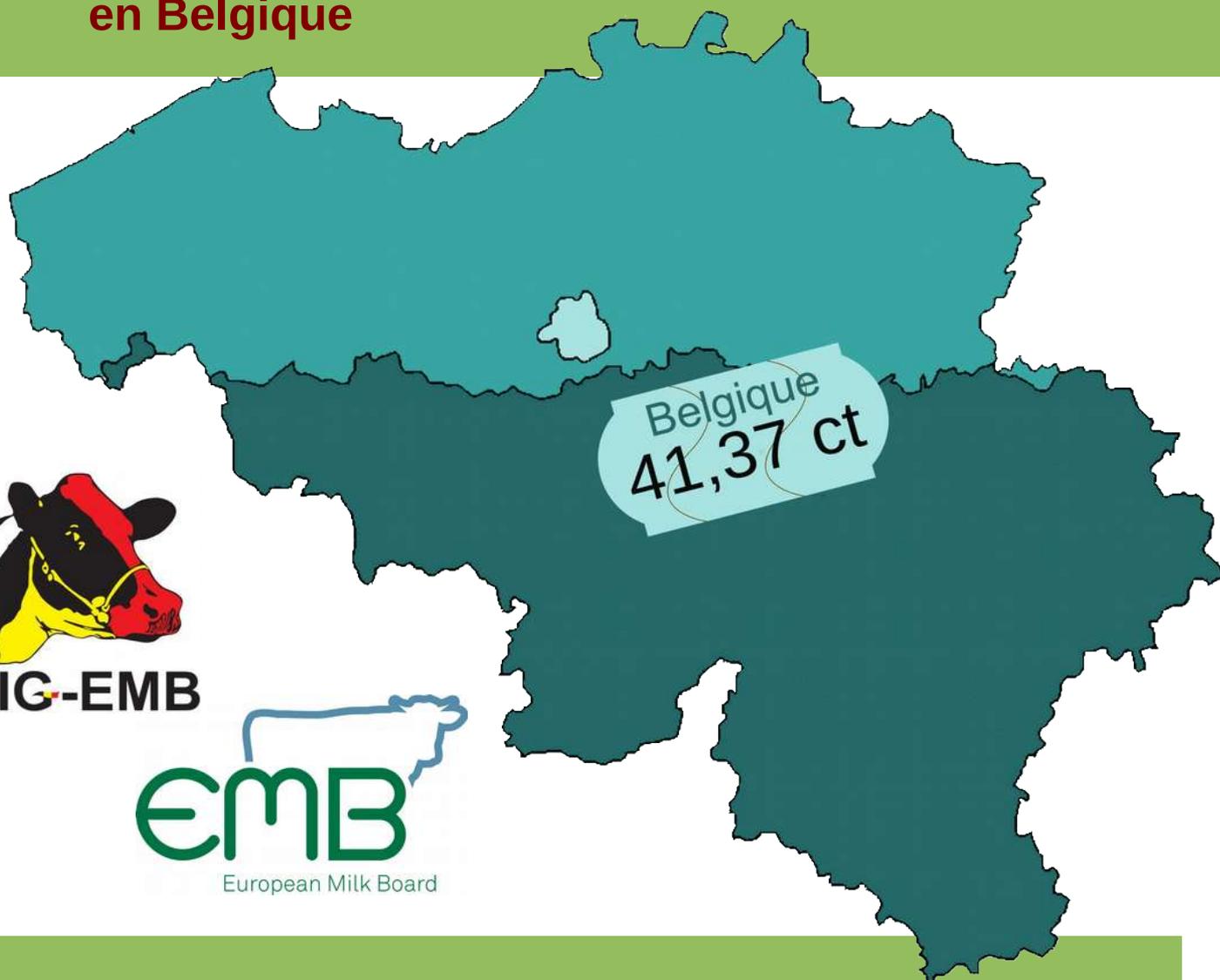


**Le coût de la
production laitière
en Belgique**

**Actualisation
2016**



MIG-EMB

EMB
European Milk Board



Nous vous invitons à consulter l'étude scientifique complète sur les coûts de production sur le site internet de l'EMB
www.europeanmilkboard.org

Éditeurs:

European Milk Board asbl
 Rue de la Loi, 155
 B-1040 Bruxelles
 Belgique

MIG asbl
 Groupement de producteurs laitiers
 rue de l'Eglise, 24
 6280 Villers-Poterie
 Belgique

© septembre 2017
 Tous les droits de reproduction,
 même partielle, sont réservés
 à l'European Milk Board et au MIG

La version imprimable de l'étude est disponible auprès du bureau de l'EMB à Bruxelles :

European Milk Board asbl
 Rue de la Loi, 155
 B-1040 Bruxelles
 Belgique
 Tél. : +32 (0) 2 808 19 35
office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org

Références des images :
 couverture, pages 3 et 8: Vincent Piefort



Étude sur les coûts de la production laitière en Belgique

Quel est le rapport entre le coût de production d'un produit et son prix ? Quel est l'impact des politiques agricoles sur la viabilité des producteurs de lait ?

Afin de disposer d'un outil d'évaluation européen des coûts de production, un projet global sur la situation de la production laitière dans le plus grand nombre de pays possible été mis en place à l'initiative de l'European Milk Board (EMB). Cette étude se donne pour objectif de donner aux producteurs, aux transformateurs, aux autorités politiques et aux citoyens des informations réalistes sur les coûts de production.

En 2013 fut publiée la première étude sur les coûts de production en Allemagne, à l'initiative de l'European Milk Board (EMB) et du MEG Milch Board. Depuis, cette étude est actualisée sur base trimestrielle et révèle, année après année, un écart considérable entre les coûts de production et les prix payés aux producteurs.

Dans la foulée, l'étude, reconnue par les instances européennes et saluée pour sa rigueur, a été réalisée par le BAL en collaboration avec l'EMB pour la France (APLI¹ et OPL², février 2014), les Pays-Bas (DDB³, juin 2014), la Belgique (MIG⁴ avec le soutien de la Région wallonne, mars 2015), le Danemark (LDM⁵, 2015) et le Luxembourg (LDB⁶, 2016).

L'étude sur les coûts de production en Belgique fait aujourd'hui l'objet d'une

première actualisation qui précède de quelques mois celle des études néerlandaise et française.

À la lumière de cette étude, il apparaît qu'en Belgique, au cours des six dernières années, la production laitière n'a permis **à aucun moment** aux producteurs laitiers de dégager un revenu qui leur permette un niveau de vie équitable. Au contraire, entre 2012 et 2016, suite à la crise des prix, le fossé entre le prix payé aux producteurs et le coût de production s'est davantage creusé. Encore maintenant, un prix en juillet 2017 autour des 35 ct/kg est largement insuffisant pour garantir un revenu équitable – ce qui constitue pourtant un objectif clair de la Politique agricole commune⁷ de l'Union européenne (UE). Au vu de cette situation, il n'est pas surprenant qu'un nombre important de producteurs laitiers cessent leur production et que le nombre d'exploitations laitières continue à baisser.



-
- 1 APLI : Association des Producteurs de Lait Indépendants
 - 2 OPL : Organisation des Producteurs de Lait
 - 3 DDB : Dutch Dairymen Board
 - 4 MIG : Milcherzeuger Interessengemeinschaft - Groupement de producteurs de lait
 - 5 LDM : Landsforeningen af Danske Mælkeproducenter
 - 6 LDB : Luxembourg Dairy Board

-
- 7 voir article 39 du « Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne », révisé en 2009

La base de données de l'étude

Les coûts de production du lait en Belgique ont été actualisés pour l'année 2016. La première étude réalisée en Belgique donnait un aperçu de la situation en 2014. Le calcul des coûts de la production laitière en Belgique se base sur les données recueillies par l'Union européenne (UE) concernant la situation économique des exploitations laitières spécialisées. Pour la deuxième édition de l'étude, la base de données ayant servi pour le calcul a été adaptée aux données de l'UE les plus récentes disponibles⁸. La méthode particulière qui a été développée par le BAL pour l'Allemagne est utilisée pour tous les pays participant à ce projet, permettant une comparaison au niveau international.

Les données de l'UE sur lesquelles se base la présente étude sont issues du Réseau d'Information Comptable Agricole de la Commission européenne (RICA).⁹ Ce réseau comptable pour les exploitations agricoles est reconnu officiellement et juridiquement par les États membres de l'Union européenne. Il contient des données sur la structure, la production, le revenu et les coûts de production des exploitations agricoles dans l'Union européenne. Les données du RICA pour la Belgique se basent quant à elles sur les données nationales de l'organe de liaison ILB-RICA – Bureau de Coordination Agricole (BCA).

Le calcul des coûts de production sur base des données comptables du RICA se rapporte aux années de 2004 à 2015 (en

2017, l'UE a modifié les délais de publication et a publié cette année les données comptables d'il y a deux ans, c.à.d. jusque 2015 – auparavant, les données dataient de trois ans).

Pour l'extrapolation des données en vue d'une mise à jour des coûts de production aussi actuelle que possible, l'étude se base sur les indices des prix des moyens de production agricole tels que les fourrages, les engrais, les semences et l'énergie d'Eurostat sur base des données du *SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie*. Sur base de ces indices de prix, un pronostic a été avancé pour l'année 2016. De plus, les prévisions pour l'année 2014, réalisées dans le cadre de la première édition de la présente étude, ont été remplacées par les coûts réellement calculés. Un autre pilier important de la méthode de calcul est la charge de travail du gérant de l'exploitation et de la main-d'œuvre familiale. Celle-ci est calculée sur base du salaire des ouvriers agricoles négocié dans la convention collective (Commission paritaire 144.00 de l'agriculture) actualisé suivant l'indice des salaires conventionnels¹⁰.

L'échantillon des exploitations contient uniquement des exploitations laitières spécialisées. Pour des raisons statistiques, l'extrapolation des coûts de production en Belgique a été effectuée pour la moyenne des exploitations dans les deux régions (Région wallonne et Région flamande).

8 Il s'agit des données du Réseau d'information comptable agricole jusqu'à l'année 2015, publiées en 2017. Les données pour 2015 sont cependant des données encore provisoires

9 Les relevés du RICA se basent sur une sélection stratifiée reprenant uniquement des exploitations spécialisées ainsi que des sociétés de personnes. En outre, l'échantillon reprend seulement les exploitations d'une certaine dimension économique, calculée en fonction des unités de dimension européennes (UDE).

10 Données du SPF (Service Public Fédéral) Emploi, Travail et Concertation sociale – Statistiques

Résultats de 2016

Les coûts de la production laitière de l'année 2016 ont été pondérés en fonction du volume de lait produit dans chacune des deux régions.

Les coûts de production de lait de l'année 2016 s'élevaient à 43,36 ct/kg (*centimes d'euros par kilogramme de lait*) en Wallonie et à 40,13 ct/kg en Flandre (Tableau 2).

La moyenne pour l'ensemble de la Belgique est de 41,37 ct/kg (Tableau 2).

Les valeurs ci-dessus sont hors TVA et se rapportent à du lait comportant 3,3 % de protéines et 4,0 % de matière grasse.

Les coûts ont été calculés par kg (kilogramme) de lait en tenant compte des aides, déduites des coûts totaux (voir Tableau 2).

Les chiffres ne prennent cependant pas en compte les charges supplétives pour le capital propre investi dans l'exploitation (paramètre des intérêts) et pour les terres en propriété (paramètre du fermage). Un aperçu détaillé des charges supplétives est disponible dans le Tableau 3.

Le tableau 4 présente l'évolution du coût de la production de lait en Belgique de 2010 à 2016.

L'évolution des coûts par rapport à l'étude précédente met en lumière différents facteurs, parmi lesquels la diminution des investissements et du coût des fourrages, la diminution du nombre d'exploitations et l'augmentation de leur taille (rien qu'entre 2012 et 2015, les cheptels des exploitations laitières de 67 à 75 vaches laitières ont augmenté de 10 vaches en Flandre et de 15 vaches en Wallonie), et la diminution de la main-d'œuvre familiale au nord du pays.

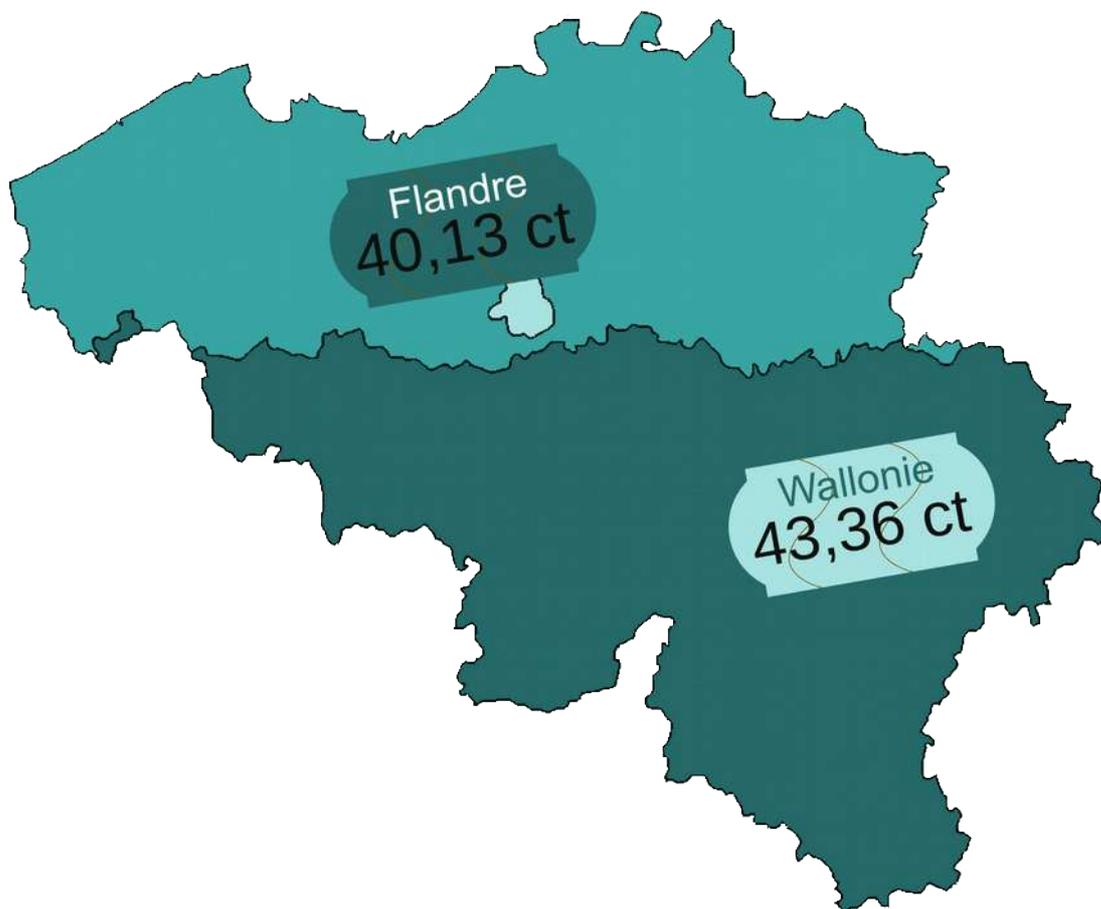


Tableau 1 : Détails des coûts de production (situation 2016 – extrapolation)

Postes	Flandre	Wallonie
	en ct par kg de lait	
Semences, phytosanitaire, engrais, aliments, énergie, entretien bâtiments et matériel, ...	16,36	15,73
Autres coûts spécifiques, frais généraux, salaires, fermage, impôts, intérêts, ...	16,80	17,01
Coût de production	33,16	32,74
Valeur viande bovine	-4,37	-3,58
Coût pondéré (par la valeur viande)	28,79	29,16
Paramètre de revenu ¹¹	13,70	16,33
Coût total	42,49	45,49

Tableau 2 : Coût de production (situation 2016 - extrapolation)

Région	Coût de production (total, sans les charges supplétives)	Aides	Coût de production moins les aides
	en ct par kg de lait		
Flandre	42,49	2,36	40,13
Wallonie	45,49	2,13	43,36
Moyenne nationale	43,64	2,27	41,37

Tableau 3 : Charges supplétives (situation 2016 - extrapolation)

Région	Charges supplétives en ct par kg de lait pour	
	les terres	le capital
Flandre	0,57	0,18
Wallonie	0,63	0,17
Moyenne nationale	0,59	0,18

11. Rémunération du gérant d'exploitation et de la main-d'œuvre familiale calculée sur base du salaire des ouvriers agricoles négocié dans la convention collective et actualisé suivant l'indice des salaires conventionnels

Tableau 4 : Évolution du coût de la production de lait en Belgique (2010-2016)

Évolution du coût de la production de lait en Belgique							
Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Coût de production (ct/kg)	36,33	39,21	40,41	42,78	42,42	40,58	41,37
Prix du lait (ct/kg) ¹²	30,46	33,11	30,19	37,22	36,00	27,93	26,70
Rapport prix / coût	0,84	0,84	0,75	0,87	0,85	0,69	0,65
Manque à gagner (%)	16%	16%	25%	13%	15%	31%	35%
	(ct/kg)	5,87	6,10	10,22	5,56	6,42	12,65
MMI ¹³	100	108	111	118	117	112	114

Résumé

En 2016, les producteurs laitiers belges ont reçu en moyenne 26,7 ct/kg (centimes d'euros par kilogramme de lait).

Pendant huit mois, le prix était inférieur à cette valeur, atteignant la valeur la plus basse en juillet : 22,12 ct/kg. La valeur la plus élevée a été atteinte en décembre, avec un prix de 35,97 ct/kg sur une brève période, niveau de prix qui n'a plus été atteint depuis lors¹².

En clair, en 2016, par rapport à un prix couvrant le coût de production et permettant d'atteindre le revenu paritaire, il y a eu en Belgique un déficit moyen de 14,67 ct/kg, ce déficit atteignant 19,25 ct/kg en juillet.

Au cours des six dernières années, la production laitière n'a permis À AUCUN MOMENT aux producteurs laitiers belges de dégager un revenu qui leur permette un niveau de vie équitable.

**POUR COUVRIR LE COÛT DE PRODUCTION LAITIÈRE AVEC UN NIVEAU DE REVENU PARITAIRE, LE PRIX PAYÉ AUX PRODUCTEURS DOIT ÊTRE DE :
41 ct/kg**

Tout comme les éleveurs allemands, français, hollandais, belges, danois et luxembourgeois, les producteurs dans d'autres pays européens ne reçoivent pas un prix qui couvre leur coût de production. Les conséquences de cette évolution négative se reflètent dans le nombre croissant d'exploitations laitières cessant la production ainsi que dans la suppression d'un nombre important d'emplois dans le secteur agricole. Pour mettre fin à cette tendance, il est impératif que les agriculteurs puissent bénéficier d'un prix rémunérateur sur le marché.

Les aides ne sont pas à même d'éliminer les distorsions de marché existantes. La mise en place d'un cadre adéquat, assurant un bon fonctionnement du marché et garantissant aux producteurs un revenu équitable, est essentielle. C'est aux producteurs, aux autorités politiques et aux consommateurs qu'incombe la responsabilité partagée de revendiquer et de concevoir un tel cadre afin de permettre une politique agricole juste et équitable.

12 Données : EC Milk Market Observatory (Règlement UE no 479/2010 article 2 - prices of raw milk at real fat and protein content paid to milk producers)

13 Milk Marker Index : Indice des coûts de la production laitière en prenant comme référence l'année 2010=100



MIG asbl

Groupement de producteurs laitiers

rue de l'Eglise, 24
6280 Villers-Poterie
Belgique

contact étude: wiertz@skynet.be
+32 (0) 474 72 65 95
secrétariat: alain.minet@mig-emb.eu
+32 (0) 470 47 33 40

www.mig-emb.eu

European Milk Board asbl

Rue de la Loi, 155
B-1040 Bruxelles
Belgique

Tél. : +32 (0) 2 808 19 35
office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org



MIG-EMB

